

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER
PROCÈS-VERBAL
DU 5 AVRIL 2012
SÉANCE ORDINAIRE

1. **Présences et quorum**

PRÉSENTS:

Conseillers : M. Marcel Nadeau
M. Bruno Roy
Mme Nancy Pineault
M. Rodrigue Ouellet
Mme Jeanne-Paule Beaulieu
Mme Bibiane Gagnon

Josette Bouillon, directrice générale est aussi présente.

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

12-65 Tout en laissant le point varia ouvert, il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Bruno Roy d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

3. **Présentation des états financiers par M. Pierre Dumas CGA**

12-66 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement d'accepter les états financiers préparé par le cabinet d'expert-comptable Pierre Dumas CGA.

4. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2012**

12-67 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 2 mars 2012

5. **Lecture et adoption des COMPTES**

12-68 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement que les comptes du mois de MARS sont acceptés par les membres du conseil municipal pour un montant de **49 998.96\$**.

Je certifie qu'il y a les crédits suffisants pour rencontrer les dépenses mentionnées ci-dessus.

.....
Secrétaire-trésorière

6. CORRESPONDANCE

Dépôt de l'état des revenus et des dépenses du mois de MARS 2012.

École Le Mistral / voyage d'immersion – groupe d'anglais intensif

12-69 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par madame Nancy Pineault et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier autorise une aide financière de 25\$

L'Unité Domrémy Mont-Joli Inc.

12-70 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier renouvelle sa participation au Programme de travaux compensatoires, de plus il est autorisé que la directrice à signer, au nom de la municipalité, le renouvellement du présent programme.

RÉSERVATIONS ET LOCATIONS DE LA SALLE MUNICIPALE

RÉSERVATION

12-71 Les Chevaliers de Colomb demandent l'utilisation de la salle municipale, le 22 avril prochain pour un déjeuner.
Proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par madame Nancy Pineault et résolu d'accepter la demande.

LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE

12-72 Monsieur Jimmy Michaud et madame Sabrina Potvin désirent louer la salle municipale, le 2 juin prochain pour un goûter dans le cadre du baptême de leur enfant. Proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte la demande. Coût de la location : 100.00\$ incluant la conciergerie.

Si consommation de boissons alcoolisées, un permis de réunion doit-être demandé à la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux. De plus, si musique avec danse, des frais

de la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN) s'appliquent. Coût : 65.07\$

LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE

- 12-73** Madame Sarah Fortin désire louer la salle municipale, le 26 mai prochain dans le cadre d'une réception pour un baptême. Proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par madame Bibiane Gagnon que la municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte la demande. Coût de la location : 100.00\$ incluant la conciergerie.

Si consommation de boissons alcoolisées, un permis de réunion doit-être demandé à la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux. De plus, si musique avec danse, des frais de la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN) s'appliquent. Coût : 65.07\$.

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du BSL

- 12-74** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier renouvelle son adhésion à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, de plus elle délègue monsieur Jean-Pierre Bélanger en tant que représentant à l'assemblée annuelle.

Forum sur la culture forestière au Bas-Saint-Laurent

- 12-75** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement d'autoriser monsieur Rodrigue Ouellet à participer au forum sur la culture forestière qui aura lieu le 8 mai prochain à l'Hôtel Rimouski et Centre des congrès. Sur présentation de facture, les frais de déplacement seront payés.

Demande de paiement pour frais de déplacement

- 12-76** Dans le cadre de la table de concertation des municipalités dévitalisées, la Société d'horticulture représente la municipalité dans ce dossier. Madame Linda Garon est mandatée pour assister à ces rencontres qui avaient lieu à Mont-Joli les 23 février et 15 mars 2012.
- Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Bibiane Gagnon et résolu unanimement d'accepter la demande. Les frais de déplacement seront payés selon le tarif en vigueur.

Projet d'un Jardin communautaire

- 12-77** Dans le cadre de la Politique familiale municipale, un jardin communautaire est prévu

dans ses projets;

Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement que la municipalité collabore avec la Société d'horticulture pour ce futur projet.

Bouteilles d'eau lors des activités de la Politique familiale municipale et des Journées de la culture d'octobre 2011

- 12-78** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu à l'unanimité que le conseil paiera au Comité de développement Val-Garnier, un montant de neuf (9\$) dollars pour trois (3) caisses de bouteilles d'eau restantes lors des activités d'octobre 2011. Ce montant servira aux prochaines activités des Journées de la culture.

DEMANDES D'ENTENTE DE PAIEMENT DE TAXES

Pour le matricule 6455 75 5000

- 12-79** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement d'accepter la demande de paiement pour huit (8) chèques postdatés de 215\$ représentant un total de 1 720\$.

Pour le matricule 6253 76 2020

- 12-80** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Nancy Pineault et résolu unanimement d'accepte l'entente de paiement au montant de 200\$ par mois durant les sept (7) prochains mois, ce qui représente le montant total des taxes dues.

Offre de services - soudeur

- 12-81** Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par madame Nancy Pineault et résolu unanimement d'accepter l'offre de services de monsieur Réjean Boucher de Les Hauteurs en tant que soudeur sur les machineries. Taux horaire : 20\$ / heure.

MAI, mois de l'arbre et des forêts 2012

- 12-82** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu que la municipalité participe avec la Société d'horticulture pour la réalisation de projet de plantation d'arbres.

Colloque sur les grandes cultures alternatives à haut potentiel économique

- 12-83** Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par madame Nancy Pineault et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier autorise madame Bibiane Gagnon à participer à ce colloque, le 17 avril prochain au Centre Colombien, Mont-

Joli. Coût : 35\$. Sur présentation de facture, les frais de déplacement seront payés.

Demande de terre

Mme Pierrette Proulx demande de la terre lors des travaux de voirie.

Ministère des Transports du Québec

12-84 **ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 106 540\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisés par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Charles-Garnier informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Réparation de la bordure de ciment coin Bélanger et Principale

12-85 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande au ministère des Transports de réparer la bordure de ciment au coin Bélanger, rue Principale. Ce dommage a eu lieu au début de l'hiver par un chauffeur des entreprises Martin Alain. Ci-joint : photos

Modification de la résolution 12-26

12-86 Il est proposé par madame Bibiane Gagnon, appuyé par madame Nancy Pineault et résolu unanimement de modifier la résolution 12-26 :

« Que la réservation de la salle est prévue le 14 avril au lieu du 17 avril 2012 ».

7. MRC DE LA MITIS

M. le maire fait un résumé de la dernière réunion de la MRC de La Mitis.

12-87 **Projet de forêts de proximité sur le territoire de la MRC de La Mitis**
CONSIDÉRANT QUE le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) devrait adopter sous peu une politique sur les forêts de proximité ;

CONSIDÉRANT QU'un appel de projets serait lancé rapidement après le dépôt de cette politique ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Mitis possède des lots intramunicipaux (TPI) dont elle a déjà la gestion depuis un peu plus de dix ans et qu'elle entend convertir ces derniers en forêt de proximité ;

CONSIDÉRANT QUE les orientations du MRNF serait de sélectionner des projets dont la concertation entre les différents acteurs du milieu est préconisée ;

CONSIDÉRANT QUE tout nouveau projet devra passer par un appel de projets à l'échelle du Québec et que seulement 10 à 15 projets seront sélectionnés lors de la première étape ;

CONSIDÉRANT QU'il y a des possibilités que les projets de conversion des TPI avec agrandissement des territoires ne soient pas obligés de passer par l'appel de projets provincial ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du haut-pays seront les seules bénéficiaires des retombées de ce projet.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par madame Bibiane Gagnon appuyé de madame Nancy Pineault et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Charles-Garnier donne son appui à la MRC de La Mitis afin qu'elle dépose un projet dans le cadre de la politique des forêts de proximité sur les bases des éléments suivants :

La MRC est convaincue qu'il est possible de gérer l'ensemble des TPI (déléguées et

non déléguées) ainsi qu'une partie de la forêt publique de son territoire afin de faire bénéficier davantage les municipalités des retombées de la ressource qui les entoure.

Afin de bien positionner ce projet, nous croyons essentiel de travailler en concertation à l'élaboration d'une nouvelle formule répondant davantage aux aspirations des municipalités et aux obligations de la MRC. Sur cette base, la MRC entend déposer un projet global regroupant les municipalités concernées, soit, Saint-Gabriel-de-Rimouski, Saint-Charles-Garnier, La Rédemption et Les Hauteurs.

Demande d'aide financière pour le Centenaire de Padoue

- 12-88 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Nancy Pineault et résolu unanimement d'autoriser une aide financière de 25\$ au Comité du Centenaire de Padoue.

Approbation du Plan annuel d'intervention sur les TPI de Saint-Charles-Garnier

- 12-89 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Charles-Garnier approuve le Plan d'intervention forestière présenté par la Société d'Exploitation des Ressources de La Métis, pour des travaux sylvicoles qui seront réalisés en 2012 à l'intérieur des terres publiques intramunicipales (TPI) sur notre territoire.

Facturation pour la MRC de La Mitis

- 12-90 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Bibiane Gagnon et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à facturer un montant de 55\$ à la MRC de La Mitis, pour le goûter qui a eu lieu le 8 mars dernier, dans le cadre d'une rencontre sur le projet de forêts de proximité.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. Garage municipal

Camion Dodge / vérification mécanique

- 12-91 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement que la vérification mécanique du camion Dodge pour la SAAQ devra être effectuée au Centre du camion Denis, dans les plus brefs délais.

- 12-92 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par madame Nancy Pineault et résolu à l'unanimité de demander des soumissions à divers garage pour réparation du *body* et

refaire la peinture du camion Dodge. Garage proposé : Maurice Deschênes Les Hauteurs, Jean Fortin Débosselage St-Gabriel, et Ross de Luceville.

Souffleur et bachoe

- 12-93** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Steeve Michaud à faire réparer le cylindre de conduite du souffleur chez Resto hydraulique et réparer les pines du bachoe.

Groupe Lebel inc.

- 12-94** Considérant que le 6 mars dernier, un sablage supplémentaire, a eu lieu au rang 7 Ouest pour une aide à un fardier;
Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu à l'unanimité de facturer un montant de 115.55 \$ au Groupe Lebel.

10. Achat de calcium en flocons

- 12-95** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Charles-Garnier retient la soumission de SEBCI pour l'achat de calcium en flocons 83-87%.
QUE la municipalité commande 17 sacs en format de 1 000 kg de calcium en flocons.
Prix : 400.26\$ + taxes / sac.
QUE le calcium devra être certifié conforme par le BNQ.

11. Autorisation à la DG à procéder à un appel d'offres pour l'achat du camion de déneigement

Réportée

12. Mandater un responsable de l'appel d'offres pour fournir les informations

Ne s'applique pas

13. Soumissions pour l'entretien estival des chemins municipaux

- 12-96** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier retient la soumission des Constructions Jalbert et Pelletier pour l'entretien estival des chemins municipaux.

Pour le nivelage de nos chemins, conditionnel que l'opérateur de la niveleuse soit monsieur Jacques Jean.

- 14. Nommer un élu en tant que répondant en sécurité publique**
12-97 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Bibiane Gagnon et résolu à l'unanimité de nommer madame Jeanne-Paule Beaulieu et monsieur Rodrigue Ouellet, à être les répondants en sécurité publique. Ils auront comme responsabilité d'être le premier lien avec le policier parrain pour toute question touchant la sécurité publique.
- 15. Nommer un maire suppléant**
12-98 Il est proposé par madame Jeanne-Paule Beaulieu, appuyé par madame Bibiane Gagnon de reconduire le mandat de monsieur Bruno Roy en tant que maire suppléant, pour les trois (3) prochains mois.
- 16. Démission au dossier des bâtiments**
12-99 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de monsieur Marcel Nadeau en tant que responsable des bâtiments municipaux.
- A) Nommer un responsable des bâtiments municipaux**
12-100 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Bruno Roy comme responsable des bâtiments municipaux.
- B) Location et utilisation de la salle municipale**
12-101 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu à l'unanimité :
QUE la salle est prêtée gratuitement à des organismes à but non lucratif ou comités de la municipalité pour des fins municipales.
- QU'un organisme aura le choix de recevoir les services de la municipalité pour la conciergerie au coût de 55\$ ou bien l'organisme pourra prendre la responsabilité de faire leur propre ménage. La présente résolution annule toute résolution antérieure.
- 17. VARIA**
- 1. Écoconstruction**
M. le maire fait un résumé de la réunion du 15 mars dernier.
 - 2. Stores pour le comptoir de la salle municipale**

12-102 Il est proposé par madame Bibiane Gagnon, appuyé par madame Nancy Pineault et résolu unanimement d'autoriser Mme Jeanne-Paule Beaulieu à faire l'achat de deux (2) stores pour le comptoir de la salle municipale. Sur présentation de facture, les frais de déplacement seront payés.

3. Camion de déneigement Paystar 1991

12-103 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu à l'unanimité de faire vérifier les résolutions 12-14 et 12-39 par le vérificateur externe, monsieur Pierre Dumas.

4. Journal l'Avantage

12-104 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Bibiane Gagnon et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande au Journal l'Avantage que les journaux soient distribués à chaque numéro civique.

5. Imprimante

12-105 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par madame Bibiane Gagnon et résolu à l'unanimité de modifier la résolution 11-24 « **que l'imprimante servira à l'usage du Journal municipal ainsi qu'aux organismes de la municipalité seulement** ».

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

12-106 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu de lever la séance à 22h45.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Cependant, ma signature ne vaut pas la résolution 12-103 pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142(3) du Code municipal.

.....
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....
Josette BOUILLON, dg et sec.-trés.